



Paris, le 19 octobre 2017

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des
Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

N/Ref. : Etr/

Monsieur le ministre,

Fait sans précédent, l'annulation de crédits décidée en juillet 2017 contraint l'AEFE à envisager une série de mesures qui auront pour effet de fragiliser l'opérateur public : la hausse inévitable des frais d'écolages et la diminution drastique annoncée du nombre de titulaires de l'Éducation nationale détachés en témoignent.

En termes chiffrés, l'augmentation à venir de la contribution des établissements en gestion directe et conventionnés (9 % en 2018 au lieu de 6 % actuellement), qui affectera les frais d'écolages à la charge des familles, la suppression envisagée de plus de 500 postes de détachés, sur trois années budgétaires, dessinent d'ores et déjà un désengagement massif et net de l'Etat.

Le Sgen-CFDT, très attaché à l'enseignement français à l'étranger **en tant que mission de service public relevant d'un opérateur public** y voit une grave menace qui fragilise l'opérateur public et affecte l'ensemble de la communauté éducative.

L'éducation, premier budget de l'État, sera en augmentation en 2018. Le Sgen-CFDT demande instamment que la scolarisation à l'étranger et son opérateur public, l'AEFE, fassent l'objet de la même bienveillance et que le budget soit revu à la hausse dans le cadre du PLF 2018.

Nous voulons croire, Monsieur le ministre, que vous saurez défendre ce réseau auprès des plus hautes autorités de sorte à infléchir ce virage fâcheux et inédit qui ne doit pas conduire, dans le futur, à la plus triste des issues qui consisterait en une sortie de route.

Ne doutant pas que vous aurez à cœur de vous y employer, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le ministre, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Catherine Nave-Bekhti,
Secrétaire générale